

SEANCE DU DIMANCHE 5 MAI 1974

----

COMPTE--RENDU

--

La séance est ouverte à 21 heures en présence de tous les membres du Conseil.

M. le Président FREY propose au Conseil de faire une déclaration, qui précèdera la proclamation des résultats du premier tour, rappelant l'effort fait par le Conseil pour se faire représenter par des délégués et observateurs dans le plus grand nombre de bureaux possible.

Le Conseil donne son accord.

Il examine ensuite les résultats provisoires dans les divers départements tels que ces résultats apparaissent sur les télégrammes adressés par les préfets. Le Conseil donne son accord pour la diffusion de ces résultats au fur et à mesure que ceux-ci lui parviennent.

La séance est levée le 6 mai à 1 h. 10.

--